

ROBINETS D'INCENDIE ARMÉS (RIA) ET POSTES D'INCENDIE ADDITIVÉS (PIA)

Les Robinets d'Incendie Armés (RIA) sont des équipements de première intervention, alimentés en permanence en eau, permettant à toute personne non spécialisée, d'agir immédiatement et efficacement sur un début d'incendie, afin d'en limiter l'extension en attendant, si cela est nécessaire, que des moyens plus puissants soient mis en œuvre.

Les Postes d'Incendie Additivés (PIA) sont destinés à couvrir des risques pouvant donner lieu à des feux spécifiques ne pouvant être maîtrisés uniquement avec de l'eau. Il doivent être utilisés avec des personnes formées et entraînées.

RÈGLEMENTATION

Etablissements recevant du public (ERP)

Lorsqu'une installation de RIA est imposée dans les ERP, celle-ci devra être conforme aux exigences des articles **MS 14** à **MS 17**.

Immeubles de grande hauteur (IGH)

Moyens de lutte contre l'incendie - il doit y avoir à chaque niveau autant de Robinets d'Incendie Armés que d'escaliers. Ils doivent être conformes au règlement de sécurité des ERP suivant les articles **MS 14** à **MS 17**.

Etablissements recevant des travailleurs (code du travail)

Selon les articles **R.4227-30** et **R.4224-17**, les chefs d'établissements doivent prendre les dispositions nécessaires pour que tout début d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des personnels. Les établissements sont équipés, si cela est jugé nécessaire, de Robinets d'Incendie Armés et de Postes d'Incendie Armés.

NORMALISATION

Les R.I.A. sont conformes aux normes :

- **NF EN 671-1** Installations fixes de lutte contre l'incendie - Systèmes équipés de tuyaux.
Partie 1 : Robinets d'Incendie Armés équipés de tuyaux semi-rigides
- **NF EN 671-3** Installations fixes de lutte contre l'incendie - Systèmes équipés de tuyaux.
Partie 3 : maintenance des Robinets d'Incendie Armés équipés de tuyaux semi-rigides
- **NF EN 694** Tuyaux semi-rigides pour Robinets d'Incendie Armés
- **NF S 62.201** Robinets d'Incendie Armés équipés de tuyaux semi-rigides. Règles d'installation et de maintenance

Règle APSAD R5

Cette règle concerne les installations de Robinets d'Incendie Armés (RIA) ou Postes d'Incendie Additivés (PIA) mis en place dans tous les bâtiments (industriels, commerciaux, agricoles, tertiaires...) sur demande des assureurs.

CERTIFICATION

Le marquage CE



Les R.I.A. dépendent de la réglementation :

Règlement Produits de Construction (RPC).

Depuis novembre 2002, les appareils commercialisés portent le marquage CE en application du règlement élaboré par **AFNOR Certification**, organisme notifié.

La marque NF



La marque NF est une démarche volontaire garantissant la conformité totale du produit aux référentiels normatifs et au référentiel de certification **NF 021**. **AFNOR certification** délivre aux fabricants un droit d'usage leur autorisant l'apposition sur chaque appareil, d'une estampille informant le consommateur de cette conformité.



Cette certification s'applique aux **RIA**, aux **PIA** et aux tuyaux semi-rigides pour RIA/PIA.

La certification APSAD de service J5/F5

La certification **APSAD** de service permet aux prestataires qui ont satisfait aux exigences du règlement, d'intervenir sur des installations avec la pertinence

de leur qualification technique professionnelle. Cette qualification permet d'atteindre deux niveaux :

J5 Validation d'installations de RIA/PIA

Certification de service de validation d'installations de **RIA/PIA** permettant à l'entreprise titulaire d'établir pour des installations qu'elle a elle-même réalisées ou pour des installations existantes en particulier lorsque l'installateur d'origine est inconnu ou a disparu, des déclarations de conformité **N5** ou des déclarations d'installation.

F5 Maintenance d'installations de RIA/PIA

Certification de service de maintenance d'installations de **RIA/PIA** permettant à l'entreprise titulaire d'établir des comptes rendus de vérification périodique **Q5** sur les installations de **RIA/PIA**.

Conformément aux dispositions de la réglementation et à celles des normes en vigueur, la société R.PONS propose une gamme complète de RIA et de PIA adaptés pour répondre aux différents risques d'incendie à couvrir.

Les RIA

Dispositifs de lutte contre l'incendie, installés à demeure dans des locaux à protéger, alimentés en permanence en eau.

Selon le risque à couvrir, ils sont équipés de diffuseurs mixtes à trois positions : arrêt, jet diffusé, jet droit. Ils possèdent des propriétés spécifiques :

- **DMFA** Diffuseur mixte à diffusion conique.

Il offre une bonne protection du porte-lance et un effet de ventilation et de refroidissement.

- **DMFB** Diffuseur mixte à diffusion en nappe.

Il permet de couvrir une plus grande surface.

Les PIA (Postes d'Incendie Additivés)

Dispositifs de lutte contre l'incendie, installés à demeure dans des locaux, destinés à la protection de certains risques pouvant donner lieu à des feux spécifiques nécessitant l'adjonction d'émulseurs ou d'additifs dans l'eau.

Ils sont équipés de dispositifs de projection appropriés ; lance bas foisonnement, ou moyen foisonnement, robinet diffuseur (pour l'eau additivée).

DÉTERMINATION DU DIAMÈTRE NOMINAL

Trois diamètres nominaux (DN) offrant des caractéristiques de débit adaptées, permettent de calibrer une installation de RIA par rapport au potentiel calorifique des locaux à protéger.

Les PIA proposés exclusivement en DN 33 permettent une protection efficace de locaux présentant un risque particulier.

Diamètre nominal	Potentiel calorifique (Mj/m²)	Classification du risque
19/6	jusqu'à 500	Risques courants à faible potentiel
25/8	de 500 à 900	Risques moyens
33/12	au dessus de 900	Risques importants ou dangereux

DÉTERMINATION DU TYPE DE DÉVIDOIR

Les **RIA**, **RIA/HT** et **PIA** sont équipés de dévidoirs comportant des supports permettant soit une fixation murale soit une fixation au sol :

- Type P, pivotants, pour fixation murale

Permettent au dévidoir de pivoter jusqu'à 180°.

- Type F, fixes, pour fixation murale

Ne permettent pas au dévidoir de pivoter aisément; couloirs, niches, armoires etc.

- En coffret, pivotants sur la porte, pour fixation murale

Permettent au dévidoir de pivoter sur sa porte jusqu'à 180°, et lorsque l'appareil doit être protégé par un coffret.

- Type P, pivotants, sur potence pour fixation au sol

Permettent au dévidoir de pivoter sur 360°.

PROTECTSECUR